

# Rapport Annuel 2020

## Gestion des arbitres et marqueurs

### Administration

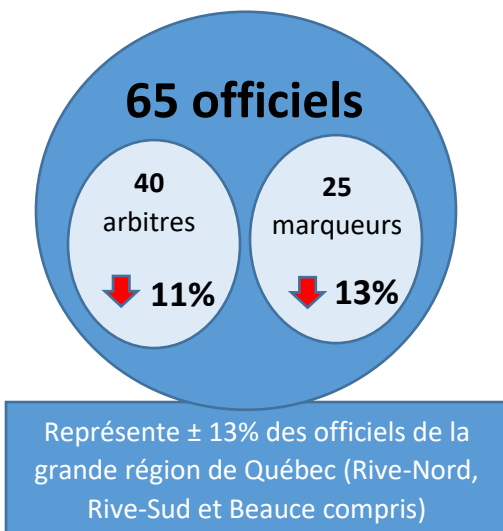
- Pour une troisième année, la gestion des arbitres et marqueurs a été répartie entre Jérémie Tremblay, Olivier Bovet et Patrice Savard ;
- Comme ce fût le cas l'an dernier, une réorganisation des responsabilités a eu lieu en début d'année, de sorte que Jérémie était en charge de l'ensemble de l'appointement et de la gestion des parties. De plus, il avait la responsabilité de la supervision des marqueurs, alors qu'Olivier était en charge du recrutement et de l'encadrement des arbitres. Patrice a quant à lui conservé certaines tâches administratives.

Responsabilités

Recrutement et formation

Appointement et gestion

Encadrement et supervision



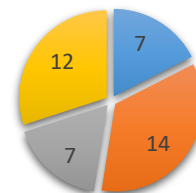
### Recrutement et effectifs

- Efforts de recrutement chez les nouveaux officiels réussis avec une hausse importante pré-Covid. Cependant, étant donné le début de saison tardif et les ajustements quant au rôle de l'arbitre, plusieurs désistements ont eu lieu, de sorte qu'une baisse a été enregistrée ;
- Le nombre d'arbitres est en baisse de 11% par rapport à 2019 (alors que nous étions en hausse de 10% l'an dernier). Le nombre de marqueurs est aussi en diminution (de 13%), alors qu'il avait augmenté de 7% l'année dernière ;
- Nous continuons de constituer l'équipe d'officiels la plus nombreuse dans la région et l'Est du Québec.

### Profil-type des officiels

- Faible nombre d'arbitres recrutées en 2020, c'est-à-dire un total de 7, en comparaison avec 19 l'été dernier ;
- Amélioration du taux de rétention pour les arbitres, soit 32 de retour en 2020, versus 27 en 2019 ;
- Bel équilibre entre les marqueurs de 1<sup>re</sup> année et ceux à leur 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année. On note aussi une bonne stabilité en ce qui concerne les marqueurs 4<sup>e</sup> année et plus qui reviennent année après année ;
- Constat : L'impact de la Covid-19 s'est fait ressentir surtout dans le recrutement des nouveaux officiels.

#### Arbitres selon le nombre d'années d'expérience



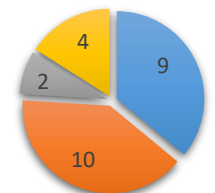
■ 1<sup>re</sup> année (recrues)

■ 2e-3e année

■ 4e-5e année

■ 6e année et +

#### Marqueurs selon le nombre d'années d'expérience



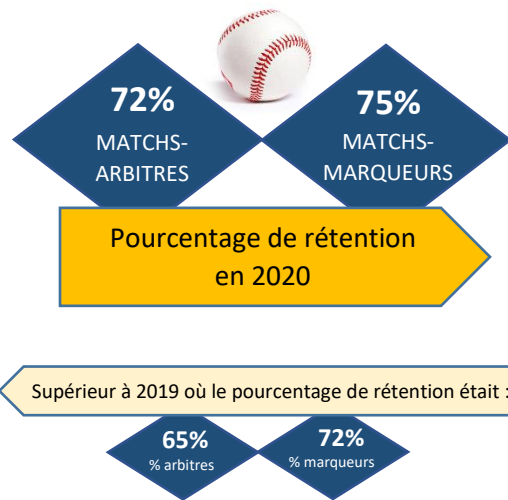
■ 1<sup>re</sup> année (recrues)

■ 2e-3e année

■ 4e-5e année

■ 6e année et +

## Rétention et pérennité



- Rétention améliorée en comparaison avec 2019, explicable par l'encadrement supérieur réalisé l'an dernier et probablement par l'attente/intérêt de plusieurs après le déconfinement.
- Les départs cette année ont consisté principalement en des officiels qui arbitraient/marquaient un nombre peu élevé de parties. Malgré cela, l'offre compétitive sur le marché du travail demeure un enjeu pour nous année après année ;
- Notre quantité importante d'arbitres et marqueurs de Niveau 3 demeure un élément favorable. Bien que ceux-ci n'officiant pas un grand nombre de parties, leur présence est contributive pour les équipes et les plus jeunes officiels.

## Appointement et gestion des parties

- La gestion de l'appointement s'est assez bien déroulée, malgré l'horaire davantage compressé. Les parties ont été concentrées lors de journées ciblées, la répartition étant toutefois améliorée par rapport à 2019. Il n'est pas sans rappeler que près de 59% de nos officiels jouent/entraînent en supplément (et donc sont moins disponibles), ce qui nous a causé certains maux de tête lors de soirées achalandées ;
- Le nombre d'annulations de la part des officiels (arbitres et marqueurs) demeure élevé, d'autant plus que plusieurs annulations sont effectuées à la « dernière minute ». La sensibilisation continue d'être mise de l'avant, afin que les officiels se responsabilisent davantage.

### Nos défis en quelques points...

Appointement des officiels autant pour les classes AA, A et B sur le territoire de Noroît

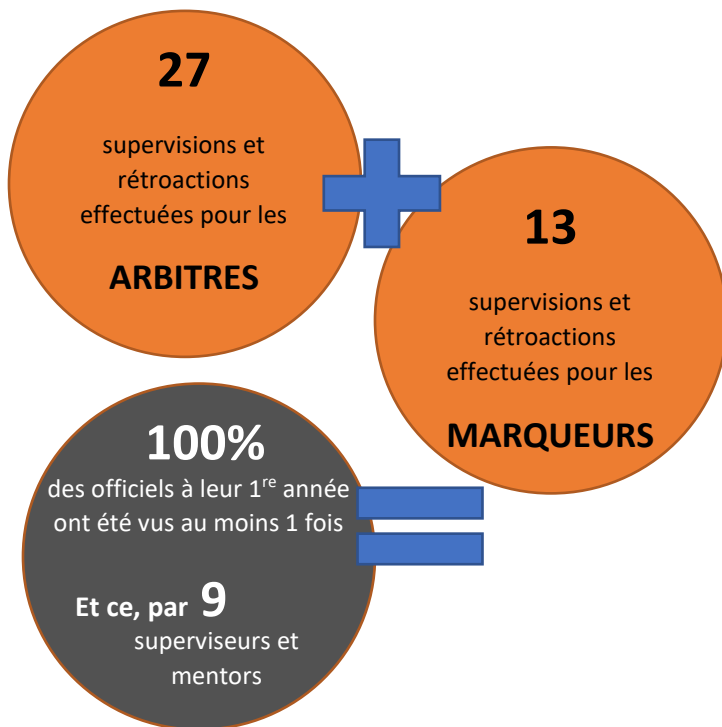
Près de 300 annulations d'arbitres ou marqueurs en cours d'horaire

Des soirées chargées avec jusqu'à 11 parties simultanément (donc 33 officiels requis)

Près de 59% de nos officiels qui jouent ou entraînent, sans compter plusieurs autres qui ont un second emploi

## Supervision et encadrement

- Notre système de supervision continue d'être efficace avec l'ajout depuis quelques années de mentors qui ont réalisé plusieurs rétroactions auprès des arbitres et marqueurs ;
- Le nombre de rétroactions pour les marqueurs a volontairement diminué de 23 (en 2019) à 13 (en 2020), en raison de la demande de l'association de mettre le focus sur les nouveaux marqueurs. À cet égard, 100% des marqueurs actifs à leur 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année ont été supervisés cet été, ce qui est pour le moins impressionnant ;
- En ce qui concerne les arbitres, le total de 27 supervisions et rétroactions représente la quasi-totalité des supervisions réalisées dans la région de Québec et Lévis, ce qui illustre notre proactivité. Il s'agit cependant d'une baisse de 18 par rapport à l'été dernier, explicable par la saison écourtée et le nombre inférieur d'arbitres recrues. Malgré cela, tous les arbitres recrues ont été supervisés cette saison, tandis que 81% des arbitres ayant 1 à 4 ans d'expérience l'ont été. Cela représente sans doute un autre exploit.



**RECRUE**  
ENDRICK VERREULT

**RENDEMENT SUPERIEUR**  
HUGO BISSONNETTE

**INTERET ET IMPLICATION**  
BRUNO SALVAIL

**PROGRESSION ET RELEVÉ**  
FABRICE NOEL

**RECRUE**  
JULIETTE GAGNÉ-DELAUNAY

**PROGRESSION**  
EMILE HUARD

**IMPLICATION**  
PHILIP LEMAY



## Méritas et Championnats

- Les officiels ci-contre ont été récompensés pour leur performance, attitude et disponibilité, et ce, en regard des commentaires reçus des superviseurs et mentors ;
- À notre connaissance, aucune remise de prix ne s'est effectuée au palier régional, ce qui n'implique qu'aucun d'entre eux n'a été reconnu à cet égard ;
- Étant donné la situation pandémique actuelle, aucun événement régional ou provincial n'a eu lieu. Ainsi, nous n'avons pas eu à déléguer des représentants de l'association pour la participation à des championnats ou tournois, contrairement aux années antérieures où nous avons plusieurs arbitres et marqueurs ;
- Nous continuons à cibler plusieurs de nos officiels pour d'éventuelles participations à des championnats, compétitions ou promotions au sein des paliers supérieurs.

## BONS COUPS DE L'ANNÉE

- Supervision et encadrement supérieur continuent d'être bénéfiques pour nos arbitres et marqueurs. Malgré la saison écourtée, nous avons été en mesure de superviser un grand nombre d'officiels, particulièrement ceux à leur 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année ;
- Amélioration de la rétention de notre équipe avec plusieurs officiels d'expérience continuant à être de retour au fil des années, jumelés à une bonne relève. Cela nous permet de compter sur une qualité supérieure par rapport à plusieurs autres associations ;
- Adaptation reliée à la Covid-19, malgré les courts délais pour la formation des officiels et le début de la saison ;
- Intérêt de la part de nos officiels n'a pas été amoindrie en raison des modifications au système de positionnement et autres rajustements, dans la perspective où il s'agissait d'une situation temporaire.



**Patrice Savard**  
**Jérémy Tremblay**  
**Olivier Bovet**

22 novembre 2020



## POINTS À AMÉLIORER

- La pression doit continuer d'être exercée auprès des instances régionales/provinciales pour l'amélioration du système d'appointement (Spordle) qui demeure déficient. Notre temps de travail continue d'être augmenté, en raison des fonctionnalités inexistantes par rapport à l'ancien outil ;
- Sensibilisation doit se poursuivre auprès de nos officiels afin qu'ils nous avisent plus régulièrement de leurs disponibilités et annulent dans de moins courts délais ;
- Peu de parties de classe AA n'ayant eu lieu sur le territoire de l'association (malgré notre bassin élevé d'arbitres et marqueurs d'expérience), nous anticipons un impact sur la rétention de ces officiels si la situation n'est pas régularisée à court terme ;
- Poursuivre l'amélioration de notre programme d'identification des talents et mieux valider l'intérêt de nos officiels à vouloir progresser vers les catégories supérieures (compte tenu de la situation pandémique, cet aspect n'a pu être mis en application en 2020).